

Vendredi 1er décembre 1967.

Indépendance de l'Arabie du Sud.

Département politique. Proposition du 28 novembre 1967 (annexe).

Vu la proposition du département politique, le Conseil fédéral

d é c i d e :

1. L'Etat d'Arabie du Sud, qui pourrait prendre le nom de République du Yémen du Sud, sera reconnu par le Conseil fédéral au moment de son accession à l'indépendance.
2. Le département politique est chargé de préparer le message de félicitations qui sera adressé par le président de la Confédération au chef du gouvernement du nouvel Etat à l'occasion de la proclamation de son indépendance.

Extrait du procès-verbal au département politique (en 10 exemplaires) pour exécution; au département des finances et des douanes et au département de l'économie publique (en 4 exemplaires) pour leur information.

Pour extrait conforme:  
Le secrétaire,

*Flörli*

p.B.73.GB.O.11. - BTJ/bz  
p.B.15.11.

Berne, le 28 novembre 1967

Distribué

C O N F I D E N T I E L

A u C o n s e i l f é d é r a l

Indépendance de  
l'Arabie du Sud.

- I. Aden (colonie anglaise) et le protectorat d'Arabie du Sud (ancien protectorat d'Aden) accèderont très prochainement à l'indépendance et formeront vraisemblablement un état unique qui pourrait prendre le nom de République du Yémen du Sud. L'état protecteur, la Grande-Bretagne, s'est engagé à retirer ses troupes avant le 30 novembre. La question de la reconnaissance de ce nouvel état se pose dès lors au Conseil fédéral.
  
- II. Aden, qui fut un port important de l'antiquité, ne commença à intéresser les Anglais qu'en 1839, après que l'expédition française en Egypte leur eut montré l'importance stratégique du détroit de Bab-el-Mandeb pour la défense de leurs colonies asiatiques et après surtout que l'introduction de la marine à vapeur eut nécessité la création de dépôts de combustible le long des routes maritimes, rôle qu'Aden joue encore actuellement. L'Angleterre se contenta de défendre ce port en établissant des rapports de bon voisinage avec les féodaux environnant. Ceux-ci lui demandèrent, en 1872, de les protéger contre les prétentions des Turcs, qui avaient annexé le Yémen et semblaient vouloir continuer leur conquête. L'Angleterre accepta de signer des traités de protection et, de 1886 à 1914, transforma toute l'Arabie du Sud en protectorat. Ce protectorat était administrativement séparé en deux, le protectorat oriental comprenant

- 2 -

4 grands états et le protectorat occidental, autour d'Aden, comprenant 16 états. Seule Aden était une colonie.

- III. On se rendit compte, dans les années cinquante, que le sous-développement de la région était dû en grande partie à l'absence de coopération entre les états. C'est pourquoi six des états du protectorat occidental fondèrent, le 11 février 1959, une Fédération des Emirats Arabes du Sud, destinée à assurer la défense et le développement de ses membres. L'Angleterre signa avec la Fédération un traité d'amitié et de coopération qui reconnaissait le désir de la Fédération d'évoluer en un état politiquement et économiquement indépendant et lui assurait, comme à chacun de ses membres, la protection de l'Angleterre.

Cette Fédération, qui est devenue la "Federation of South Arabia", compte maintenant 17 membres. Aden, tout en gardant son statut de colonie, y a adhéré en prenant le nom d'Etat d'Aden. Les quatre états non-fédérés sont le Haut Jafaï dans le protectorat occidental et les états de Qaiti, Kathiri et Mahri dans le protectorat oriental.

Le gouvernement, qui siège à Al-Ittihad près Aden, comporte un organe législatif, le "Federal Council", et un organe exécutif, le "Supreme Council", composé de 14 ministres.

- IV. L'Arabie du Sud, bordée au nord et à l'est par le Yémen, l'Arabie Saoudite et le Sultanat de Muscat et Oman, a une superficie de 300.000 km<sup>2</sup> environ. La population, estimée à 1 million, est entièrement arabe, sauf dans l'état d'Aden où sur 220.000 habitants on ne compte que 77 % d'Arabes qui sont d'ailleurs, pour 90.000, des yéménites. La population de l'arrière-pays, organisée en tribus, est bédouine mais sédentaire.

Aden est un des plus grands port pétroliers du monde et reçoit chaque année en moyenne 6.000 navires représentant 28 millions

- 3 -

de tonnes. Le pétrole brut, provenant du Golfe Persique, est traité et stoqué à Aden par une compagnie anglaise.

En dehors du pétrole, l'ensemble du protectorat exporte du coton, du caoutchouc, du sel, du cuir et du café, ces deux derniers produits venant généralement du Yémen. Les principales importations sont les produits alimentaires, le matériel de construction, les automobiles et les machines. Comme Aden est un port libre, il y a, de plus, un trafic considérable de biens de luxe. L'importance du port dépend cependant du Canal de Suez et une fermeture prolongée de celui-ci pourrait entraver sérieusement la vie économique d'Aden.

L'emploi est assuré, à Aden, par la raffinerie et les installations portuaires. Dans le reste du pays, la population s'occupe de pêche et, pour 90 %, d'agriculture. La surface cultivable a été fortement réduite par les destructions, dues aux luttes tribales, des anciens systèmes d'irrigation. On essaie cependant, depuis 1940, de restaurer ces systèmes.

Pour ce qui est du pétrole local, une compagnie américaine a signé des contrats de prospection avec les trois états non-fédérés de l'est mais, bien que le terrain soit réputé riche, on n'a pas encore découvert de gisement important.

- V. En 1966, la valeur des importations suisses en provenance de l'Arabie du Sud s'est élevée à 3.218.535 francs, dont 3.210.253 francs pour les produits du pétrole.

Nous avons exporté, à destination d'Aden, cette même année pour 12.058.827 francs, dont 9.445.670 pour les montres. D'une manière générale, au cours de ces cinq dernières années, nos importations ont augmenté alors que nos exportations ont diminué.

Il n'y a actuellement à Aden aucun Suisse.

- 4 -

VI. Depuis plusieurs années déjà, l'Angleterre propose la création en Arabie du Sud d'une république unitaire indépendante. Elle avait même promis l'indépendance pour janvier 1968. Cependant, forts des résolutions de l'ONU enjoignant à l'Angleterre de quitter ses possessions arabes, les mouvements nationalistes ont lancé, en 1964 déjà, des campagnes de terrorisme. La situation n'a cessé de se détériorer depuis, si bien que les Anglais ont décidé de hâter leur départ.

En l'absence d'un organisme vraiment représentatif, l'Angleterre a choisi de négocier avec le "National Liberation Front" (NLF), l'une des deux plus grandes forces nationalistes, l'autre étant le "Front for the Liberation of Occupied South Yemen" (FLOSY).

Selon le projet anglais la République unie d'Arabie du Sud comprendra les états de l'actuelle Fédération et ceux des états non-fédérés qui voudront en faire partie.

Il est probable que le nouvel état sera reconnu par la presque totalité des pays arabes et des pays du tiers monde ainsi que par l'Angleterre. Il serait bon dès lors que la Suisse reconnaisse la souveraineté de cet état au moment de son accession à l'indépendance. Cette reconnaissance se ferait sous la forme habituelle d'un message télégraphique de félicitations adressé au chef de l'état.

La question de nos relations diplomatiques (il ne pourra s'agir que d'accréditer à Aden un de nos chefs de mission en poste dans un pays voisin) fera l'objet d'une décision ultérieure.

\* \* \*

./.

- 5 -

Vu ce qui précède, le Département politique fédéral  
a l'honneur de

p r o p o s e r :

1. L'Etat d'Arabie du Sud, qui pourrait prendre le nom de République du Yémen du Sud, sera reconnu par le Conseil fédéral au moment de son accession à l'indépendance.
2. Le Département politique est chargé de préparer le message de félicitations qui sera adressé par le Président de la Confédération au chef du Gouvernement du nouvel Etat à l'occasion de la proclamation de son indépendance.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Extrait du procès-verbal :

- au Département politique (en 10 exemplaires) pour exécution)
- au Département des finances et des douanes et
- au Département de l'économie publique (en 4 exemplaires)  
pour leur information
  
- aux Ambassades de Suisse à : Londres, Beyrouth, Djeddah,  
Addis Abeba, Le Caire